

Communication Interculturelle et Internationale (Com2i) Licence LLCER

2025-2026

Brochure non contractuelle, à jour au 07 avril 2025
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.

Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale.....	3
Une formation à double orientation	3
Des débouchés variés.....	3
Un cursus sélectif et exigeant.....	3
L'équipe enseignante et administrative	4
Les responsables de la formation	4
L'équipe pédagogique.....	4
Informations pratiques	5
Lieu d'enseignement	5
Inscription administrative	5
Inscription pédagogique	5
Secrétariat pédagogique	5
Responsable administratif de formation	5
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire	6
Intégrer la licence LLCER Communication et Formation Interculturelles ...	7
Profil des étudiants	7
56 langues orientales d'accès	7
Conditions d'admission	7
Assiduité et examens	8
Contrôle des connaissances.....	8
Les crédits ECTS	9
Mobilité internationale	10
Pour toute question, se rapprocher de M.Bresson et Mme Hardy.	10
L'accès à la plateforme Moodle	10
Emploi du temps 2025-2026	11
Descriptif des enseignements	12
Les enseignements de la licence 2	14
Les enseignements de la licence 3	17

Présentation générale

Une formation à double orientation

La filière Communication et Formation Interculturelles, aujourd'hui Com2i (Communication Interculturelle et Internationale), a été créée en 1989 à l'INALCO. Elle forme des étudiants compétitifs sur le marché de l'emploi en raison de la combinaison peu commune de deux blocs d'offre pédagogique : celle d'un enseignement de haut niveau d'une langue et d'une aire géographique ; celle d'un enseignement de la communication comprise comme une pratique et un secteur professionnels localisés dans un contexte international, interculturel et multilingue.

Des débouchés variés

Après l'obtention de leur licence, les étudiants peuvent poursuivre leur parcours universitaire :

- à l'Inalco dans le master Langues et Sociétés ;
- dans des universités ou organismes privés proposant un autre master spécialisé en communication.

Ils peuvent également arrêter leurs études pour occuper un emploi :

- en tant que chargé de communication ou de médiation interculturelle dans une organisation (association, collectivité territoriale, entreprise, organisme d'Etat) ;
- en agence de communication ;
- en tant qu'auto-entrepreneur dans le secteur de la communication ou de la médiation interculturelle.

Un cursus sélectif et exigeant

La licence Communication Interculturelle est accessible sur dossier à l'issue de la L1. Les effectifs sont limités à 24 étudiants par promotion.

L'obtention du diplôme suppose de la part de l'étudiant un **investissement à temps plein** et une participation active dans les cours qui sont soumis au régime du contrôle continu intégral (réalisation de projets individuels ou collectifs, exposés, oraux, lectures et discussions critiques de travaux scientifiques, constitution et analyse de corpus de données, rédaction de dossiers et de rapports avec une forte dimension professionnalisante).

Cette organisation de l'enseignement implique de la part de l'étudiant une obligation d'assiduité (toute absence doit être justifiée), la ponctualité ainsi que la participation aux travaux à réaliser sur le temps du cours ou pour les dates précisées par les enseignants.

L'équipe enseignante et administrative

Les responsables de la formation

Mylène HARDY, Directrice de la filière, mylene.hardy@inalco.fr

Damien BRESSON, Responsable de formation : damien.bresson@inalco.fr

Léna BOIZEAU, Gestionnaire pédagogique, secretariat.cfi@inalco.fr

L'équipe pédagogique

- Les enseignants titulaires de la filière

Mylène HARDY, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, mylene.hardy@inalco.fr

- Les enseignants de l'inalco

Chan-Yueh LIU, Enseignant et chercheur spécialisé dans les langues et cultures de l'Asie de l'Est, avec une expertise particulière en ethnocénologie et en cultures performatives, Département d'études chinoises, chan-yueh.liu@inalco.fr

- Les autres intervenants

Marjorie BERTIN, Journaliste radio et presse écrite, marjorie.bertin@rfi.fr

Dimitri GALITZINE, Réalisateur
galitzine.dimitri@gmail.com

Ilenia MACALUSO, Photographe, direction artistique et UX Design
ile.macaluso.im@gmail.com

Olfat SATOURI, Conseillère commerce et projets de territoire
olfasatouri@gmail.com

Duncan FRENEHARD, Spécialiste Image et Son, Unité TICE de l'Inalco
duncan.frenehard@inalco.fr

Léa SAVARIEAU

Julie BAUNE

Jenifer BOCQUILLON

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

Les informations relatives aux inscriptions administratives seront communiquées aux étudiants admis **via la plateforme XX**

Le calendrier des inscriptions est consultable à l'adresse ci-dessous :

[Inscriptions administratives | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](http://www.inalco.fr/inscriptions-administratives)

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que l'on compte suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis.

Secrétaire pédagogique : Léna BOIZEAU

Boîte aux lettres 325B (3^{ème} étage, à côté de la salle 3.26)

Tél. 01 81 70 11 36

secretariat.cfi@inalco.fr

Responsable administratif de formation

Damien BRESSON damien.bresson@inalco.fr

Bureau : 3.28 Téléphone : 01 81 70 11 17

Autres liens utiles

• Pages du site web de l'INALCO dédiées à la filière Communication et Formation Interculturelles :

[Communication et formation interculturelles | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](http://www.inalco.fr/communication-et-formation-interculturelles)

- Brochures pédagogiques de la filière téléchargeables sur ces pages:

Master : [Master Langues et sociétés | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](https://www.inalco.fr/master)

Licence : [Licence LLCER parcours Communication et formation interculturelles | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](https://www.inalco.fr/licence)

- Emplois du temps :

<https://planning.inalco.fr/public>

- Plateforme pédagogique Moodle :

<https://moodle.inalco.fr>

- Espace numérique de travail (ENT) :

<https://ent.inalco.fr> (l'ENT permet notamment de prendre connaissance de ses notes après chaque session d'examens.)

- Bourses et aides diverses :

<https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>

- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) :

<https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

<https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Réunions obligatoires de rentrée :

- Licence : informations à venir
- Master : informations à venir

Début des cours : XX

Premier semestre : XX.

Vacances d'automne : XX

Vacances de Noël : XX

Deuxième semestre : XX

Vacances d'hiver : XX

Vacances de printemps : XX

Intégrer la licence LLCER Communication et Formation Interculturelles

Profil des étudiants

Cette licence est ouverte

- aux étudiants ayant validé une 1^{ère} année de licence à l'Inalco ;
- aux étudiants extérieurs à l'Inalco, ayant validé une 1^{ère} année de licence dans l'une des langues enseignées à l'Inalco.

Elle s'adresse aux étudiants souhaitant s'initier aux principales problématiques et spécialisations professionnelles liées :

- au domaine interculturel (management et marketing interculturel) ;
- aux secteurs de la communication des organisations (associations, ONG, collectivités territoriales, entreprises) en contexte international et multiculturel ;
- à la médiation culturelle et à l'ingénierie de projets culturels.

56 langues orientales d'accès

Albanais, Amharique, Arabe, Arabe maghrébin, Arménien, Bambara, Bengali, Berbère, Birman, Bosniaque-croate-serbe, Bulgare, Chinois, Coréen, Drehu, Estonien, Finnois, Géorgien, Grec moderne, Haoussa, Hébreu moderne, Hindi, Hongrois, Indonésien-malais, Japonais, Khmer, Kurde, Lao, Letton, Lituanien, Macédonien, Malgache, Mongol, Népal, Ourdou, Pashto, Persan, Peul, Polonais, Roumain, Russe, Siamois, Slovène, Swahili, Tahitien, Tamoul, Tchèque et slovaque, Télougou, Tibétain, Turc, Ukrainien, Vietnamien, Wolof, Yoruba.

Conditions d'admission

- **Accessible niveau L2**, l'admission se fait sur dossier.
- **Compétences dans une ou plusieurs langues enseignées à l'Inalco**. Les étudiants extérieurs souhaitant candidater devront faire preuve de compétences équivalentes à celles du bloc « enseignements fondamentaux » de L1 dans la langue orientale dont ils sont spécialistes.
- **Bon niveau d'anglais** (C1, B2 minimum).
- **Le dossier de candidature, dématérialisé via e-candidat, se compose** d'une fiche de candidature (téléchargeable sur le site web de l'Inalco), des notes obtenues au cours des formations préalables, d'un CV et d'une lettre de motivation.
- **Aucune admission directe en L3 n'est possible.**
- **Il est impossible de faire L2+L3 en un an.**
- Aucun dossier de candidature arrivé hors délai ne sera examiné.

Assiduité et examens

Les cours de la licence sont soumis au **régime du contrôle continu intégral**. Le régime du contrôle continu implique une **obligation d'assiduité** pour la validation des enseignements. L'assiduité comprend la présence à tous les cours, la ponctualité et la participation aux travaux à réaliser d'un cours à l'autre ou bien à réaliser dans le temps du cours.

Les enseignements s'appuient principalement sur des évaluations continues sous forme :

- 1) de réalisation de projets individuels ou collectifs ;
- 2) d'exposés oraux ;
- 3) de lecture et de discussion critiques de travaux scientifiques ;
- 4) de constitution et d'analyse de corpus données ;
- 5) de rédaction de dossiers et de rapports.

Aucun aménagement du contrôle continu n'est envisageable.

Toute absence doit être notifiée et justifiée auprès du secrétariat pédagogique de la filière dans les 48h suivant l'absence.

Deux absences maximum par semestre et par cours sont autorisées, même justifiées.

Au-delà, l'étudiant est déclaré « défaillant » pour la matière concernée. Cela signifie qu'il ne pourra pas se présenter à l'examen ni valider son cours.

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur.

- En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une **dispense d'assiduité** aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée avant la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

- Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre.

- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage** organisée pour les deux semestres à la fin de l'année universitaire.

- Modalités de validation et de compensation :

- Les notes obtenues aux EC d'une même UE **se compensent** entre elles
- une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
- Il y a compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
- Il n'y a pas de compensation entre années.

- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.
- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

• Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves

AJAC : Ajourné autorisé à continuer, sur conditions : L'étudiant ayant achevé sa première (ou deuxième) année de licence avec un semestre non compensable peut demander au président du jury, à partir d'une moyenne de 8 sur 20 à ce semestre (et ce, sans autre critère), son passage conditionnel en deuxième (ou troisième) année. (se référer au paragraphe 3.9.1 des modalités de contrôle des connaissances)

Les crédits ECTS

La Licence LLCER Communication Interculturelle correspond, au total, à 180 crédits ECTS.

Licence 1 ^{ère} année : L1		
S1	UE1 Langue – UE2 Civilisation – UE3 – Enseignements régionaux	30 ECTS
S2	UE1 Langue – UE2 Civilisation – UE3 – Enseignements régionaux	30 ECTS

Licence 2 ^{ème} année : L2			
S1	UE1 Langue – UE2 Civilisation	21 ECTS	30 ECTS
	Parcours professionnalisation Communication interculturelle	9 ECTS	
S2	UE1 Langue – UE2 Civilisation	21 ECTS	30 ECTS
	Parcours professionnalisation Communication interculturelle	9 ECTS	

Licence 3 ^{ème} année : L3			
S1	UE1 Langue – UE2 Civilisation	15 ECTS	30 ECTS
	Parcours professionnalisation Communication interculturelle	15 ECTS	
S2	UE1 Langue – UE2 Civilisation	15 ECTS	30 ECTS
	Parcours professionnalisation Communication interculturelle	15 ECTS	

Total L1 - L2 - L3	180 ECTS
--------------------	----------

Mobilité internationale

La licence CFI se distingue des autres licences en ce qu'elle comporte des cours dispensés en salle informatique sur des logiciels dont la licence a été achetée par l'Inalco. Il est donc nécessaire que les étudiants inscrits suivent ces cours en présentiel. La mobilité internationale ne peut donc être accordée qu'exceptionnellement sur demande préalable auprès de la direction pédagogique de la filière et du responsable de formation, et limitée à 6 mois (un semestre), **au premier semestre de L3 uniquement**.

Il n'y a par ailleurs pas de validation globale du semestre concerné au titre de la mobilité (pour les matières de la filière) : si des équivalences sont possibles (3 maximum), celles-ci doivent être validées par Mme Hardy et M. Bresson avant le départ. Les matières sans équivalences (ou toutes si aucune équivalence n'est possible) seront à passer sous le régime du contrôle terminal et/ou en session 2 (rattrapages) en fin d'année universitaire.

Pour toute question, se rapprocher de M. Bresson et Mme Hardy.

L'accès à la plateforme Moodle

Pour accéder à Moodle il faut au préalable :

- avoir fait son inscription administrative et son inscription pédagogique ;
- disposer de son numéro national d'identification (numéro du bac) et de son numéro d'étudiant à l'INALCO (les deux figurent sur la carte d'étudiant)
- avoir initialisé son compte numérique INALCO.

L'initialisation du compte s'effectue à l'adresse : <https://public.INALCO.fr/compte>, Il faut ensuite choisir « Initialisation d'un compte étudiant ».

La plateforme se trouve à l'adresse : <https://moodle.INALCO.fr>

L'identifiant correspond au numéro d'étudiant.

Le mot de passe est celui choisi lors de l'initialisation. Ils sont demandés à chaque connexion à Moodle.

En cas de problème, contacter l'équipe Moodle :

assistance-moodle@inalco.fr

Emploi du temps 2025-2026

Les jours et horaires des cours indiqués ci-dessus le sont à titre **indicatif** et sont susceptibles de changer d'ici la rentrée de septembre (premier semestre) et/ou de janvier (deuxième semestre).

Licence 2

L2 – Premier semestre					
Code	Intitulé	Intervenant(e)	Jour	Horaire	Salle
L2 – Deuxième semestre					
Code	Intitulé	Intervenant(e)	Jour	Horaire	Salle

Licence 3

L3 – Premier semestre					
Code	Intitulé	Intervenant(e)	Jour	Horaire	Salle
L3 – Deuxième semestre					
Code	Intitulé	Intervenant(e)	Jour	Horaire	Salle

*Certaines séances pendant le semestre peuvent avoir lieu à des horaires différents, se référer au planning en ligne pour les horaires exacts selon les semaines.

Descriptif des enseignements

Licence 2	ECTS	Volume horaire
------------------	------	----------------

Semestre 3

UE 1 : Langue
UE 2 : Civilisation et/ou langue

Problématiques et pratiques de communication		6	48h00
code	Introduction aux sciences de l'information et de la communication	2	24
Code	Introduction à la communication interculturelle	2	12
Code	Communication écrite	2	12
Dispositifs, données et méthodes numériques		3	36h00
Code	Introduction à l'environnement numérique de la communication	1	12
Code	Communication graphique et visuelle I	1	12
Code	Dispositifs numériques et multimédia I	1	12

Total L2S3 : 84h00

Semestre 4

UE 1 : Langue
UE 2 : Civilisation et/ou langue

Problématiques et pratiques de communication		7	54h
Code	Sciences du langage et sémiotique pour la communication	2	18
Code	Aires culturelles, communication et médiation culturelle I	2	12
Code	Communication orale	1	12
Code	Communication des organisations	2	12
Dispositifs, données et méthodes numériques		2	24h00
Code	Communication graphique et visuelle II	1	12
Code	Dispositifs numériques et multimédia II	1	12

Total L2S4 : 76h

Total L2 : 160h

Licence 3	ECTS	Volume horaire
------------------	------	----------------

Semestre 5

UE 1 : Langue
UE 2 : Civilisation et/ou langue

Problématiques et pratiques de communication		10	42h
code	Aires culturelles, communication et médiation culturelle II	3	12
code	Approches psycho-sociologiques de l'information et de la communication	3	12
code	Codage REI : Introduction à l'intelligence stratégique et géopolitique de l'information (cours commun RI / CFI)	4	18

Dispositifs, données et méthodes numériques		5	36h
code	Dispositifs numériques et multimédia III	2	12
code	Données, visualisation et applications numériques	2	12
code	Projet personnel et applications numériques	1	12

Total L3S5 : 78h

Semestre 6

UE 1 : Langue
UE 2 : Civilisation et/ou langue

Problématiques et pratiques de communication		8	54h
code	Aires culturelles, communication et médiation culturelle III	2	12
code	Introduction à la gestion de projet	2	12
code	Communication et marketing	2	12
code	Introduction à la collecte d'informations de source ouverte (OSINT) – cours commun RI / CFI (codage CFI – cours mutualisé RI)	2	18

Dispositifs, données et méthodes numériques		4	24h
Code	Communication graphique et visuelle III	2	12
code	Dispositifs numériques et multimédia IV	2	12

Mémoire ou stage (au choix)		3	
code	Mémoire de recherche en communication	3	
code	<u>ou</u> Stage (1 mois minimum) Volume horaire de travail par étudiant : 145h	3	

Total L3S6 : 78h

Total L3 : 156h

Total L2+L3 : 316h

Les enseignements de la licence 2

SEMESTRE 3

Problématiques et pratiques de communication

CODE - Introduction aux sciences de l'information et de la communication

Enseignant.e : M.Hardy

Ce séminaire propose une introduction générale et pratique à l'information et à la communication. Il vise à donner les bases de compréhension de la communication entendue comme une activité humaine d'échange de messages et comme un secteur d'activités professionnelles. Y sont abordés les enjeux contemporains de l'information et de la communication, allant de la communication interpersonnelle au neuromarketing ou encore à l'IA, la post-vérité et à la désinformation, à travers les approches sociologique, philosophique, psychologique et médiatique. Le cours propose également une première initiation pratique aux différents volets de la communication événementielle par la réalisation d'un projet. Les réflexions et outils vus durant ce cours seront utilisés dans les cours subséquents de la licence.

Modalités d'évaluation : Travaux en groupe et individuels.

CODE - Introduction à la communication interculturelle

Enseignant.e : L. Savarieau

L'objectif de ce cours est de donner les bases de compréhension et d'analyse aux étudiants sur le sujet de la communication interculturelle, à savoir l'étude de la communication interpersonnelle entre individus de cultures différentes. Sera étudiée, une « cartographie » des principaux auteurs, des courants théoriques ainsi que de secteurs professionnels reliés à l'approche interculturelle. Les champs d'applications seront principalement les domaines de la communication, de la médiation, de l'entreprise...

Compétences attendues : commencer à se constituer un socle de références théoriques ainsi que des aptitudes à analyser une situation interculturelle.

Modalités d'évaluation :

CODE - Communication écrite

Enseignant.e : Mme. Bertin

Descriptif :

L'atelier de communication écrite vise à fournir aux étudiant.e.s les outils pour analyser, critiquer et composer des interviews et des articles journalistiques, et les distinguer des techniques de communication (pub, marketing...). Après une introduction aux différentes manières d'écrire pour la presse, les étudiant.e.s découvriront comment on compose et structure un article selon les contraintes et les objectifs définis en cours et seront rapidement appelé.e.s à composer des textes et construire des entretiens.

Modalités d'évaluation : l'examen portera sur quelques questions de cours et sur la réalisation d'un exercice journalistique à partir des méthodologies abordées en cours

Dispositifs, données et méthodes numériques

CODE - Introduction à l'environnement numérique de la communication

Enseignant.e :

Descriptif : Le cours offre une introduction à l'environnement numérique de la communication, en abordant l'histoire d'Internet, sa structure, les différents langages de base ainsi que le fonctionnement et les contraintes des systèmes de communication (ordinateur, téléphone portable...).

Modalités d'évaluation :

CODE - Communication graphique et visuelle I

Enseignant.e : I. Macaluso

Descriptif : Ce cours vise à faire connaître l'univers du graphisme appliqué à la communication. Les étudiants découvrent les notions graphiques utiles pour développer un projet de communication visuelle :

- design graphique et ses domaines (identité visuelle, PAO, web, image, vidéo, publicité)
- métiers du design graphique
- découverte et utilisation des logiciels de réalisation graphique (Photoshop, Illustrator, Indesign)
- définition et développement d'une identité visuelle (rédaction de chartes graphiques)
- méthodes de conception des éléments graphiques (logotype et autres supports)
- notions des lois optiques et de la chromatographie

Modalités d'évaluation : Projet d'équipe : analyse critique de l'identité graphique d'un organisme ou d'une marque et/ou réalisation d'un logotype.

CODE - Dispositifs numériques et multimédia I

Enseignant.e : D. Frenehard

Descriptif : Ce cours est conçu pour fournir aux étudiants les compétences nécessaires à la création de contenu vidéo de qualité à travers les principes fondamentaux du tournage et du montage. Débutants ou étudiants ayant déjà une certaine expérience s'y retrouveront, car ce cours offre une formation complète pour réaliser des vidéos professionnelles. Y seront abordées l'utilisation de divers équipements et logiciels ainsi que des stratégies pour optimiser la diffusion de vos vidéos.

Modalités d'évaluation : Réussite des exercices pratiques + Travail de groupe à rendre

SEMESTRE 4

Problématiques et pratiques de communication

CODE - Sciences du langage et sémiotique pour la communication

Enseignant.e : M. Hardy

Descriptif : Ce cours propose une introduction à l'analyse des discours écrits et oraux et à leur communication visuelle à travers l'apport de divers outils d'analyse issus notamment de la sémiotique, de la linguistique cognitive et de la linguistique pragmatique, afin de comprendre les contextes de pertinence, l'importance de l'énonciation et la place de l'implicite dans la communication humaine. L'analyse stylistique sera également abordée.

Modalités d'évaluation : Devoirs à rendre

CODE - Aires culturelles, communication et médiation culturelle I

Enseignant.e : Chan-Yueh Liu

Descriptif : Ce cours offre un aperçu des enjeux et controverses autour de la notion d' « aires culturelles ». Le premier volet du cours offre une introduction sur la complexité de la notion de culture et propose de travailler sur les aires culturelles en lien avec la communication et la médiation culturelle.

Modalité d'évaluation :

CODE - Communication orale

Enseignant.e : Jennifer Bocquillon

Descriptif : Ce cours a pour visée d'apprendre aux élèves à prendre la parole en public en se basant sur des techniques théâtrales de gestion du trac, diction, articulation, projection et travail de la présence et de la maîtrise du corps en scène. La pédagogie est axée sur trois points : technique, travail personnel et présentation.

Modalités d'évaluation :

CODE - Communication des organisations

Enseignant.e : M. Hardy

Descriptif : Ce cours a pour objectif d'apprendre à :

- comprendre le monde de l'entreprise selon l'approche des sciences de gestion et de la sociologie des organisations ;
 - comprendre les modalités de la communication dans les organisations (formes écrites et orales, facteurs politiques et psychologiques dans l'organisation, prise de décision) ;
 - développer son projet professionnel (comprendre les secteurs d'activités, chercher les offres d'emploi, lire une offre d'emploi, susciter l'intérêt des interlocuteurs) ;
 - postuler à une offre (rédiger CV et lettre de motivation, se préparer à l'entretien d'embauche).
- Le cours sera ponctué d'études de cas, de jeux sérieux et de mises en situation.

Modalité d'évaluation : Travaux de groupe et individuels.

Dispositifs, données et méthodes numériques

CODE - Communication graphique et visuelle II

Enseignant.e : I. Macaluso

Descriptif : Ce cours, qui se répartit sur les cours Communication graphique et visuelle II et III, vise à présenter les phases de conception d'un site web à partir des méthodes de conception et de stratégie de communication digitale. Les étudiants prennent connaissance des phases de réalisation d'un site web au travers des étapes suivantes :

- maîtrise des méthodes d'analyse et des besoins (brief, cahier de charge, benchmark, analyse de l'existant...)
- planification du site web (stratégie, wireframe, architecture, contenu, fonctions, UX)
- réalisation (logiciels de conception d'un site web sans codage)
- mise en ligne et promotion (stratégie de communication digitale et de diffusion ; techniques de maintenance du contenu).

Modalités d'évaluation : Projet d'équipe : réalisation d'un projet et le développer à travers un des supports PAO et/ou digital (application ou plateforme)

CODE - Dispositifs numériques et multimédia II

Enseignant.e : D. Frénéhard

Descriptif : Le cours "Dispositif Numérique" du semestre 2 approfondit les compétences des étudiants en création vidéo en se concentrant sur des techniques plus avancées. Seront explorées des méthodes de tournage plus complexes, telles que l'utilisation de stabilisateurs, ou de configurations multi-caméras. Le cours abordera plus en profondeur les logiciels de montage professionnels pour intégrer des effets ou encore l'étalonnage. Les étudiants apprendront à planifier leurs productions de manière stratégique, en tenant compte des aspects narratifs et esthétiques pour créer des vidéos percutantes. Ce semestre prépare à aborder des projets vidéo ambitieux avec une approche plus méthodique et créative.

Modalités d'évaluation : Réussite des exercices pratiques + Travail de groupe à rendre

Note : les descriptifs et modalités d'évaluation sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications qui seront annoncées par les enseignants concernés à la rentrée ou en cours de semestre.

Les enseignements de la licence 3

SEMESTRE 5

Problématiques et pratiques de communication

CODE - Aires culturelles, communication et médiation culturelle II

Enseignant.e : Chan-Yueh Liu

Descriptif : Ce cours poursuivra la réflexion sur la notion d'aire culturelle, en lien avec la communication, la médiation culturelle et une introduction à la muséologie.

Modalités d'évaluation :

CODE - Approches psycho-sociologiques de l'information et de la communication

Enseignant.e : M. Hardy

Descriptif : Ce cours propose d'aborder les enjeux contemporains de l'information et de la communication par l'angle psycho-sociologiques. Après une présentation de la psychologie cognitive, l'accent sera mis sur la communication d'influence au niveau interpersonnel et aux niveaux institutionnels, en mettant l'accent sur les questions de la décision et les nouveaux enjeux politiques des luttes d'influence et de guerre cognitive sur la scène internationale.

Modalités d'évaluation : Travaux individuels

CODE - Codage REI : Introduction à l'intelligence stratégique et géopolitique de l'information (cours commun RI / CFI)

Enseignant.e :

Descriptif :

Modalités d'évaluation :

Dispositifs, données et méthodes numériques

CODE - Dispositifs numériques et multimédia III

Enseignant.e : I. Macaluso

Descriptif :

Modalités d'évaluation :

CODE - Données, visualisation et applications numériques

Enseignant.e : M Hardy

Descriptif :

Modalités d'évaluation :

CODE - Projet personnel et applications numériques

Enseignant.e : M. Hardy

Descriptif :

Modalités d'évaluation :

SEMESTRE 6

Problématiques et pratiques de communication

CODE - Aires culturelles, communication et médiation culturelle III

Enseignant.e : M. Hardy

Descriptif : Ce cours poursuit le travail sur la médiation culturelle à travers le projet retenu par le musée du Louvre. Visites, formation au Louvre et préparation des médiations pour une médiation finale devant le public international du Louvre constitueront une application pratique des différentes notions vues durant les précédents semestres.

Modalités d'évaluation : Travaux en groupe
CODE - Introduction à la gestion de projet
Enseignant.e : M. Hardy

Descriptif : Ce cours vise à poser les bases méthodologiques de la gestion de projet de communication à travers ses différentes phases :

- Phase de préparation
- Phase de concrétisation
- Phase d'évaluation

Pour ce faire, divers outils de gestion seront abordés, tels que la constitution d'un budget prévisionnel, la conception d'un retro-planning et la mise en place d'outils de communication. Seront également mises en pratique différentes compétences transversales telles que l'animation d'équipe, la négociation partenariale, la communication dans la coordination des acteurs, la gestion du temps ou encore la mise en place d'indicateurs d'évaluation.

Le projet s'effectuera en conditions réelles durant le semestre en lien avec le projet de médiation au Louvre.

Modalités d'évaluation : Projet de groupe

CODE - Communication et marketing
Enseignant.e : O. Satouri
Descriptif :
Modalités d'évaluation :

CODE - Introduction à la collecte d'informations de source ouverte (OSINT) – cours commun RI / CFI (codage CFI – cours mutualisé RI)
Enseignant.e :
Descriptif :
Modalités d'évaluation :

Dispositifs, données et méthodes numériques

CODE - Communication graphique et visuelle III
Enseignant.e : D. Galitzine

Descriptif :

Modalités d'évaluation :

CODE - Dispositifs numériques et multimédia IV
Enseignant.e : J. Bauné

Descriptif : Ce cours a pour objectif de conduire les étudiants à intégrer différentes productions sous forme multimédia, avec la création de site web avancée. L'utilisation de l'IA sera abordée pour l'assistance à la création.

Modalités d'évaluation :

Mémoire ou stage

CODE - Mémoire de recherche en communication
Enseignant.e : M. Hardy
Descriptif :
Modalités d'évaluation :

ou

CODE - Stage (1 mois minimum) Volume horaire de travail par étudiant : 145h
Enseignant.e : M. Hardy
Descriptif :
Modalités d'évaluation :

Note : les descriptifs et modalités d'évaluation sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications qui seront annoncées par les enseignants concernés à la rentrée ou en cours de semestre.